



Arrêté n° 2026-004 SDSG modifiant l'arrêté n° 2022-059 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié fixant la composition nominative des formations spécialisées du Conseil Territorial de Santé de Métropole-Flandres

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-035 SDSDU du 8 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-059 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié fixant la composition nominative des formations spécialisées du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 10 décembre 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu le règlement intérieur du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

ARRETE

Article 1 – L'article 1 de l'arrêté n° 2022-059 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition du bureau est complété comme suit :

Au titre du collège 1 :

Martin TRELCAT, FEHAP Hauts-de-France, suppléant de Cécile GOZE.

Article 2 – L'article 3 de l'arrêté n° 2022-059 SDSDU du 12 septembre 2022 susvisé fixant la composition de la formation spécifique organisant l'expression des usagers (commission territoriale des usagers) est modifié comme suit :

Au titre du collège 4

Arnaud CHMIELINA, MSA Nord-Pas-de-Calais, titulaire, en remplacement de Régis VERBECKE.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4 – Le directeur de la stratégie et des territoires de l'ARS est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 6 janvier 2026

**Pour le directeur général et par délégation,
Le directeur de la stratégie et des territoires,**



Gwen Marqué

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE METROPOLE-FLANDRES**Composition du bureau****Tableau de composition**

1	Président	Nicolas LEFEBVRE
2	Vice-président	Franck SPICHT
3	Président de la commission territoriale en santé mentale	<i>En attente de désignation</i>
4	Président de la commission territoriale des usagers	Josseran FLOCH

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Au titre du collège 1 :

5	Samy BAYOD - CH de Dunkerque (FHF)	Bruno GALLET- EPSM Lille Métropole, EPSM Agglomération Lilloise, EPSM Val de Lys Artois (FHF)
6	Cécile GOZE - Polyclinique de Grande-Synthe (FEHAP)	Martin TRELCAT - GHICL (FEHAP) (<i>nouveau</i>)
7	Amélie DRYEPOND - URPS Masseurs - Kinésithérapeutes	Christophe HACOT – URPS Biologistes
8	<i>En attente de désignation</i>	Valérie BOULANGUÉ, DAC Appui Santé des Flandres

Au titre du collège 2 :

9	Françoise VAN RECHEM - UFC Que Choisir Hauts-de-France	Gilbert PETOUX - UFC Que Choisir Hauts-de-France
---	--	--

Au titre du collège 3 :

10	Stéphanie PORREYE - CCHF	<i>En attente de désignation</i>
----	--------------------------	----------------------------------

Au titre du collège 4 :

11	Thierry ORGAER - CPAM des Flandres	Patrick DELCOURT - CPAM de Lille-Douai
----	------------------------------------	--

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE METROPOLE-FLANDRES
Commission territoriale en santé mentale
Tableau de composition

Président : *En attente de désignation*

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1	Samy BAYOD - CH de Dunkerque (FHF)	Bruno GALLET- EPSM Lille Métropole, EPSM Agglomération Lilloise, EPSM Val de Lys Artois (FHF)
2	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap

3	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
4	Kareen MONNIER – AFEJI Hauts-de-France (NEXEM)	Estelle DUCREUX - Résidence Harmonie (SYNERPA)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

5	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
6	Karine TOP - URCPIE Hauts-de-France	<i>En attente de désignation</i>

d) Représentants les professionnels de santé libéraux

7	Amélie DRYEPOND - URPS Masseurs-Kinésithérapeutes	Christophe HACOT – URPS Biologistes
---	---	-------------------------------------

e) Représentant des internes en médecine

8	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
---	----------------------------------	----------------------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

9	Betty BRETEL - Centre de soins Domisoins (URIOPSS HDF)	Michèle POHIER - Centre de santé de Lille Sud (URIOPSS HDF)
10	Souliman SERBOUT - CPTS BBH Bourbourg Bergues Hondschoote	Arnaud VERGOOTE – CPTS Littoral en Nord

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

11	Pierre HAGNERE - FNEHAD	Philippe HOUZET - FNEHAD
----	-------------------------	--------------------------

h) Représentant de l'ordre des médecins

12	Nu Huyen Tran TRINH	Patrick LEROUGE
----	---------------------	-----------------

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

13	Françoise VAN RECHEM - UFC Que Choisir Hauts-de-France	Gilbert PETOUX - UFC Que Choisir Hauts-de-France
14	Nicolas LEFEBVRE - UNAFAM	Jean-Louis DELHAYE - UNAFAM
15	Lahanissah ABED-MADI - APF France Handicap	Christophe FOURMEAU – AIDES
16	Béatrice TORREZ - CDCA du Nord - PH	Kaci VANDERRIELE - CDCA du Nord - PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

17	Delphine CASTELLI - CUD	Sandrine KEIGNAERT – Cœur de Flandre Agglo
18	Stéphanie PORREYE - CCHF	<i>En attente de désignation</i>
19	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

20	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
21	Thierry ORGAER - CPAM des Flandres	Patrick DELCOURT - CPAM de Lille-Douai

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE METROPOLE-FLANDRES
Commission territoriale des usagers
Tableau de composition

Président : Josseran FLOCH

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
2	Josseran FLOCH - Espace Santé du Littoral	Ivan DELAUNAY - ALEFPA (NEXEM)
3	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

4	Jean-Pierre STROBBE - Les feux follets	Michel VEREPT - Fibromyalgie SOS
5	Françoise VAN RECHEM - UFC Que Choisir Hauts-de-France	Gilbert PETOUX - UFC Que Choisir Hauts-de-France
6	Lahanissah ABED-MADI - APF France Handicap	Christophe FOURMEAU – AIDS
7	Marie-Thérèse BRACKENIER - FNAR	Annick LEGRAND - Au-delà du cancer
8	Francis LECHER - CDCA du Nord - PA	Véronique SCHOUPE - CDCA du Nord - PA
9	Gérard LAMBERT - CDCA du Nord - PH	Muriel MALLART - CDCA du Nord - PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

10	Delphine CASTELLI - CUD	Sandrine KEIGNAERT – Cœur de Flandre Agglo
11	Stéphanie PORREYE - CCHF	<i>En attente de désignation</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

12	Arnaud CHMIELINA - MSA (nouveau)	Emeline TAUPE - CARSAT HDF
----	----------------------------------	----------------------------